

Achats responsables et durables



OBJECTIFS

- Appréhender l'intérêt et les enjeux de la démarche RSE
- Connaître les référentiels, réglementations, normes et labels essentiels aux achats durables
- Appliquer les outils achats durables
- Clarifier les priorités de mise en œuvre et initialiser un plan d'actions achats responsables



PUBLIC

- Dirigeants, Managers Achat,
- Acheteurs, Responsables RSE, développement durable et qualité



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Répertoire des ressources internet achat durable et des exemples d'outils achats responsables
- Initialisation des plans d'action
- Cas et exemples
- Grande interactivité entre les participants : exercices et cas pratiques

PROGRAMME

L'impact du développement durable sur les achats

- Fondamentaux du développement durable et des achats responsables
- Principaux référentiels, conventions et réglementations
- Mise en œuvre de la Responsabilité Sociale des entreprises (RSE) et l'application aux achats
- Cas d'étude et exemples

Déterminer et mettre en œuvre les engagements de l'entreprise à travers les actions achats responsables

- Volet environnemental : normes et éco-labels, la gestion des substances chimiques, le cycle de vie et l'éco-conception, le recyclage et la transformation des déchets en ressources
- Volet social : conformité réglementaire, secteur protégé, l'auto-évaluation des fournisseurs, l'audit fournisseur, les risques dans les pays à bas coûts
- Volet économique et sociétal : charte achat et fournisseurs, clause contractuelle, qualification fournisseurs, le pacte PME/PMI, les gains, les surcoûts et les risques

Piloter la démarche achats responsables

- Les initiatives mutualisées et sectorielles de maîtrise des risques des chaînes d'approvisionnement et des relations avec les fournisseurs
- Les outils de contrôle et de pilotage des fournisseurs
- Le suivi des plans d'actions correctives
- Identifier, alimenter et déployer les outils de pilotage et de progrès : indicateurs achats responsables
- Promouvoir les achats responsables au sein de l'entreprise, auprès des fournisseurs et de ses acheteurs
- Choisir ses priorités et sa méthodologie de mise en œuvre

2019

Paris

13-14 juin

14-15 novembre

1450 € HT

2J

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci d'envoyer ce bulletin à l'attention de **Gaëlle Bernardet**
par fax : 01 48 76 52 86 ou par e-mail : gbernardet@cdaformation.fr - Tél : 01 43 94 70 40

STAGE

Titre

Lieu

Dates

Prix € HT + TVA (taux en vigueur) Prix € TTC

PARTICIPANT

M Mme Nom

Fonction

Téléphone

Prénom

E-mail

ENTREPRISE

Raison sociale

Adresse

Ville Code Postal

Téléphone Fax E-mail

N° Siret Code NAF

Effectif établissement Effectif France

Nombre d'acheteurs sur le site

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

M Mme Nom

Fonction

Téléphone

Nom du responsable signataire (si différent)

Adresse de facturation (si différente ou OPCA)

Prénom

E-mail

Fonction

Téléphone

Fait à

Cachet de l'Entreprise

Le

Signature

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions de vente figurant page suivante. En application de la Loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978, les informations sollicitées lors de l'inscription sont celles uniquement nécessaires à celle-ci et à l'exécution de la formation dispensée par CDAF Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et procéder si nécessaire à toute rectification.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION AUX STAGES INTER-ENTREPRISES

TARIFS

Les tarifs indiqués sur chaque page de notre catalogue sont des tarifs hors taxes par participant. Ils doivent être majorés du taux de TVA en vigueur à la date de l'inscription (taux actuel : 20%).

Les tarifs sont forfaitaires. Tout stage ou cycle commencé est dû dans son intégralité.

FACTURATION

La facture est émise à la fin du stage ou lorsqu'il s'agit d'un cycle, à l'issue de chaque module.

Cette facture sera accompagnée de tous les documents légaux nécessaires (attestation de présence, attestation de fin de stage).

RÈGLEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'ordre de CDAF Formation, à réception de facture, sans escompte.

Tout retard de règlement par rapport aux conditions générales de vente et aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu de plein droit à l'application d'une pénalité s'élevant à trois fois le taux d'intérêt légal et l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante euros pour frais de recouvrement.

Ces pénalités s'appliquent de plein droit, sans mise en demeure préalable, par la seule échéance du terme.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au client d'effectuer toutes les démarches auprès de son organisme collecteur avant le début de la formation et d'en informer CDAF Formation au moment de l'inscription. Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à CDAF Formation avant le démarrage de la formation, celle-ci sera facturée intégralement au client.

En cas de prise en charge partielle du montant de la formation par l'OPCA, quelle qu'en soit la raison, la différence de coût sera facturée au client.

ANNULATION OU REPORT

CDAF Formation veille avec le plus grand soin à la composition des groupes afin d'assurer la meilleure qualité pédagogique. Toute annulation ou report a des répercussions sur le déroulement de la session et peut être préjudiciable aux autres participants.

Toute annulation doit être communiquée par écrit au plus tard dans les 10 jours ouvrés précédant la date du début de stage.

En cas d'annulation ou de report intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, le coût de la formation ou du stage reste dû à CDAF Formation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour garantir le bon déroulement pédagogique du stage, CDAF Formation se réserve le droit de reporter une session en avisant, au plus tard 1 semaine avant la date prévue, les participants déjà inscrits. Toutefois, afin d'éviter au maximum de devoir ajourner un stage, nous pourrions être amenés à vous proposer le maintien de la formation à effectif réduit, si les conditions pédagogiques le permettent, avec une durée et/ou un tarif différent.

DOCUMENTS LÉGAUX

Une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée par mail, elle devra nous être retournée signée et revêtue du cachet de votre entreprise.

2 semaines environ avant le début du stage, nous envoyons au signataire du bulletin d'inscription la convocation à transmettre au participant.

L'attestation de présence vous est adressée à l'issue de la formation en accompagnement de la facture.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence des Tribunaux du ressort du siège social de CDAF Formation, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs.

Loi du 06 Janvier 1978 (Informatiques et Libertés) :

En application de la Loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978, les informations sollicitées lors de l'inscription sont celles uniquement nécessaires à celle-ci et à l'exécution de la formation dispensée par CDAF Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et procéder si nécessaire à toute rectification.



CDAF Formation - Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 euros - Code NAF : 8559A - N° Siret : 445 369 978 00041
RCS CRETEIL 445 369 978 - n° TVA intracommunautaire : FR 33 44 536 99 78

LES CENTRES CDaf FORMATION

ÎLE DE FRANCE (SIÈGE SOCIAL)

11 avenue du Val de Fontenay
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. 01 43 94 70 40 Fax: 01 48 76 52 86

Ronan Hascoët Direction pédagogique
Tél. 01 43 94 70 43 rhascoet@cdaf-formation.fr

Véronique Carmes Coordinatrice Diplômant
Tél. 01 43 94 70 46 vcarmes@cdaf-formation.fr

Gaëlle Bernardet Inter-entreprise et parcours métiers
Tél. 01 43 94 70 40 gbernardet@cdaf-formation.fr

Fabienne Griffiths Intra-entreprise et sur-mesure
Tél. 01 43 94 70 47 fgriffiths@cdaf-formation.fr

HAUTS-DE-FRANCE

941 rue Charles Bourseul
BP 10838
59508 Douai Cedex
Tél. 03 27 71 24 60
Fax: 03 27 71 24 68
Juliette Rizzuti
jrizzuti@cdaf-formation.fr

PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE

CCI Nantes/Saint-Nazaire
Gavy-Océanis - BP 152
44603 Saint-Nazaire Cedex
Tél. 02 40 44 42 22 Fax: 02 40 53 69 37

Jean-Michel Callens Correspondant Région Ouest
Tél. 02 40 44 42 23 jcallens@nantes.cci.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Nathalie Mardelle
nmardelle@cdaf-formation.fr
Tél. 05 63 51 10 75

Eric Lépine
elepine@cdaf-formation.fr
Tél. 06 73 38 41 74

OCCITANIE

478 rue de la Découverte
CS 67624 - Mini Parc 3
31676 Labège Cedex
Tél. 05 63 51 10 75

Nathalie Mardelle
nmardelle@cdaf-formation.fr
Adresse postale:
14 rue Jacquard - 81100 Castres

Eric Lépine
elepine@cdaf-formation.fr
Tél. 06 73 38 41 74

GRANDEST

Parc Club des Tanneries
2 rue de la Faisanderie
67830 Lingolsheim Cedex

Patricia Sandanassamy
psandanassamy@cdaf-formation.fr
Tél. 01 43 94 70 42

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES PACA

68 boulevard Niels Bohr
CS 52132
69603 Villeurbanne CEDEX
Tél. 04 72 56 00 96
Fax: 04 78 37 17 60

Guillemine de Seroux
gdeseroux@cdaf-formation.fr
Nicolas Bedos
nbedos@cdaf-formation.fr



www.cdaf-formation.fr

Tél. 01 43 94 70 40

CDaf Formation - Société par Actions Simplifiée au capital de 110.000 euros - Code NAF : 8559A - N° Siret : 445 369 978 00041
RCS CRETEIL 445 369 978 - n° TVA intracommunautaire : FR 33 44 536 99 78

